

Rapport public Parcoursup session 2023

EPL Lyon St Genis Laval - Lycée André Paillot - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
EPL Lyon St Genis Laval - Lycée André Paillot - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	8	14	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires par la valorisation de produits et savoir-faire locaux
- Manifester de l'intérêt pour l'agriculture durable, la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les processus de production ;
- Manifester de l'intérêt pour la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les processus de production

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer d'aptitudes pour s'adapter à un système de production, de transformation dans le respect de l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments et de commercialisation des produits fermiers
- Avoir le sens commercial

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- du brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole » ;
- du brevet professionnel option « productions horticoles » ;
- du brevet professionnel option « responsable d'exploitation aquacole maritime, continentale » ;
- du baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ;
- du baccalauréat professionnel option « productions horticoles » ;
- du baccalauréat professionnel option « bio-industries de transformation » ;
- du brevet de technicien agricole option « production »,
- du brevet de technicien agricole option « commercialisation et services », spécialité commercialisation, ou, sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Contraintes du métier

- Contact avec la clientèle

Attendus locaux

Formation professionnelle en apprentissage et formation continue pour devenir acteurs qualifié de la filière des produits fermiers

Objectifs de la formation :

- Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Conduire un atelier de production végétale et/ou animale- Assurer la maîtrise technique de la transformation d'une production végétale ou animale- Assurer la commercialisation des produits fermiers

Attendus locaux:

- Disposer d'aptitudes pour s'adapter à un système de production, de transformation dans le respect de l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments et de commercialisation des produits fermiers
- Avoir le sens commercial
- Manifester de l'intérêt pour la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les processus de production

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule en 1 an de formation avec un rythme de l'alternance de 2-3 semaines en centre de formation et 3-4 semaines en entreprise, soit 560h de formation

Début de la formation : septembre/octobre

Diplôme du ministère de l'agriculture, Le référentiel de la formation compte 4 unités capitalisables (UC) évaluées en centre et en entreprise. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

Contenu de la formation:

UC 1 être capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation 70h
UC 2 être capable de mettre en œuvre des techniques de production fermières 49h
UC 3 être capable de mettre en œuvre des techniques de transformation des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité et du travail 40h
UC 4 être capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour les produits fermiers 35h

En choisissant l'alternance, vous devenez salariés d'une entreprise et vous disposez d'une rémunération de 27% à 100% du SMIC en fonction de l'année d'alternance et de l'âge du bénéficiaire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette formation n'a pas ouvert

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette formation n'a pas ouvert

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Baccalauréat	Cette formation n'a pas ouvert	Obtention du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation et CV	Cette formation n'a pas ouvert	Motivation du candidat	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Caroline GALMARD,
 Proviseur de l'établissement EPL Lyon St Genis Laval
 - Lycée André Paillot